

## SOMMAIRE DE L'EXAMEN DE PROJET D'EDC : PROJET DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ EN AUSTRALIE-PACIFIQUE

Description du projet	<b>Projet de gaz naturel liquéfié (GNL) en Australie-Pacifique</b>
Parrains	<b>ConocoPhillips, Origin Energy et Sinopec</b>
Pays	<b>Australie</b>
Catégorie	<b>A</b>
Exportateur(s) canadien(s)	<b>Divers</b>
Description des biens d'équipement ou des services	<b>Vente de divers biens et services canadiens</b>
Produit d'EDC	<b>Financement</b>
Date de publication sur le site Web d'EDC (jj/mm/aa)	<b>21/12/11</b>
Date de signature (jj/mm/aa)	<b>23/05/12</b>

### Catégorie du projet

Le projet vise l'exploitation de champs gaziers provenant de filons de charbon dans le Walloon Basin, au centre de l'État du Queensland, en Australie. Ce projet permettra d'acheminer le gaz naturel par pipeline (de 450 km de long) vers des installations de traitement du gaz naturel liquéfié (GNL) dotées de deux trains sur l'île de Curtis, au large de la côte du Queensland. Le projet est classé dans la catégorie A. (Voir les définitions des catégories de projet [ici](#), voir D3. Divulgence d'information de nature environnementale et sociale).

### Sommaire de l'examen d'EDC

Après avoir examiné le projet conformément à sa *Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale* et aux *Principes de l'Équateur*, EDC a conclu qu'il est conçu de manière à respecter voire à dépasser les pratiques exemplaires, lignes directrices ou normes reconnues sur le plan international. Pour en arriver à cette conclusion, EDC a étudié une Déclaration des effets environnementaux du projet ainsi que des Plans de gestion environnementale et sociale, afin de connaître les mesures d'atténuation appropriées prévues pour compenser les effets environnementaux et sociaux potentiels du projet. La documentation a fait l'objet d'une analyse comparative par rapport aux normes environnementales et sociales du pays hôte (l'Australie), qui sont considérées comme égales ou supérieures aux normes internationales. Au cours de l'examen, EDC a également évalué les activités de mobilisation des parties intéressées concernées par le projet.

## Liste non exhaustive des principaux enjeux environnementaux et sociaux associés au projet et des mesures d'atténuation examinés par EDC

**Présence d'eau souterraine et contamination :** *Effets potentiels sur les eaux souterraines de l'extraction de gaz provenant de filons de charbon*

**Mesures d'atténuation :** Gestion de l'eau nécessaire pour extraire le gaz provenant des filons de charbon, en optant pour des solutions comme : l'injection d'aquifère ou la réutilisation de l'eau en agriculture et dans le commerce; l'élaboration d'un programme complet de modélisation et de suivi des eaux souterraines, en collaboration avec d'autres projets et avec les organismes de réglementation; le développement d'un Plan de gestion de l'eau et d'un Plan de salinité.

**Émissions de gaz à effet de serre :** *Émissions dues à l'extraction du gaz et à l'exploitation des installations de gaz naturel liquéfié (GNL)*

**Mesures d'atténuation :** Évaluation des gaz à effet de serre conformément aux protocoles internationaux; réduction du brûlage à la torche des gaz opérationnels; sélection de véhicules et de machinerie écoénergétiques; installation d'unités de récupération de la chaleur sur les soupapes d'échappement des turbines à gaz; création d'un programme de détection des fuites sur tous les pipelines pour réduire les émissions fugitives au minimum.

**Effets sur les environnements marin et côtier :** *Effets du dragage et du défrichage pour la construction des installations de chargement du produit*

**Mesures d'atténuation :** Regroupement des tranchées du pipeline avec d'autres projets pour les traversées en mer; développement de programmes de compensation écologique pour l'habitat marin conjointement avec d'autres projets; collaboration avec les gouvernements et avec d'autres usagers des ports ou parties intéressées pour tenir compte de la perte d'accès à la pêche; protection et amélioration des sites de compensation directe pour les pêcheries et les oiseaux de rivage migrants.

**Mobilisation des parties intéressées :** *Effets de la construction et de l'exploitation du projet sur les communautés locales*

**Mesures d'atténuation :** Détermination et mobilisation des parties intéressées, pendant la phase de développement du projet; établissement d'une Stratégie de mobilisation des parties intéressées qui comprend la participation aux processus de planification gouvernementale et la liaison avec les propriétaires touchés; élaboration d'une Stratégie communautaire en matière de santé et de sécurité qui tient compte des effets du projet sur la santé et la sécurité dans la région, y compris les plans d'intervention en cas d'urgence.

### Documentation examinée

- Déclaration des effets environnementaux (2010)
- Plan de gestion environnementale et sociale (2012)
- Examen technique et environnemental indépendant (2012)
- Rapport du coordonnateur général du Queensland (2010)
- Approbation du gouvernement de l'Australie (2011)
- Accord relatif aux prêts syndiqués (2012)